



Ville de Saint-Lambert

Offre d'emploi

Concours numéro 2017-033

TITRE DE L'EMPLOI : Journalier (temporaire)	DIRECTION / SERVICE : Direction des travaux publics
CATÉGORIE : Col bleu	LIEU DE TRAVAIL : 31, avenue Fort Saint-Lambert
CLASSE : variable selon l'affectation (un minimum de 27,04\$)	DURÉE DE L'AFFICHAGE : du 6 octobre au au 22 octobre 2017
HORAIRE : 40 heures /semaine	

La ville de Saint-Lambert est à la recherche de plusieurs candidats dans le but de combler des postes de journaliers temporaires col bleus.

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION :

Travaux comportant l'exécution de diverses tâches manuelles très diversifiées concernant les activités propres aux services municipaux. Le travail ne requiert aucune expérience préalable. Il s'accomplit sous surveillance étroite et des instructions précises accompagnent chaque tâche. Le journalier est principalement responsable d'exécuter, conformément aux directives, les tâches que lui sont confiées selon son affectation.

Exemples des tâches pouvant être accomplies :

- ✓ Déblaye durant l'hiver les alentours des bâtisses à l'aide de l'outillage nécessaire, sable ou sale les entrées, chemins ou allées, protège à l'aide de clôture à neige ou de jute les arbres, arbustes ou tout autre objet nécessitant une protection.
- ✓ Creuse et comble les trous et les affaissements de la chaussée soit avec de la pierre concassée ou du béton bitumineux.
- ✓ Procède à la mise en place du béton bitumineux à l'aide de râpeaux, râpes ou autres.
- ✓ Aide au déchargement du camion d'asphalte en pelletant le matériel en question.
- ✓ Entretien, répare et peint les différents accessoires applicables aux camions tels que charrues, ailes de côté ou tout autre équipement de même nature.
- ✓ Coupe le gazon à l'aide d'outils utilisés à cette fin.
- ✓ Nivèle manuellement, corrige et entretient les terrains vagues appartenant à la Ville de Saint-Lambert ou autres.
- ✓ Installe des abris, des bancs, des paniers à déchets et des tables le long de la voie publique ou ailleurs, les monte ou les démonte selon les saisons.
- ✓ Nettoie, lave ou répare à l'aide d'outillage simple les tables à pique-nique et bancs, ponce les surfaces à rénover ou à rafraîchir, masque les nœuds, remplit les interstices et les trous, applique les couches d'apprêt et de finition à l'aide de pinceaux et de rouleaux.
- ✓ Déménage ou transporte, à l'occasion, du mobilier et/ou du matériel.
- ✓ Voit à l'ouverture et/ou la fermeture du bâtiment et contrôle les clés nécessaires à son bon fonctionnement et à sa sécurité.
- ✓ Conduit et opère des appareils motorisés servant à nettoyer, à profiler et à reconditionner les surfaces de glace artificielle dans les arénas.
- ✓ S'occupe du nettoyage et de l'entretien des patinoires.
- ✓ Balaie les entrées et enlève les papiers et déchets sur le terrain adjacent au bâtiment. Déneige et/ou déglace les entrées au besoin.
- ✓ Nettoie, lave et désinfecte, s'il y a lieu, les bureaux, chambres d'arbitres, chambres de joueurs, cliniques, cloisons, murs, portes, postes d'eau, restaurants, salles de douches, salles de réunions, salles de toilette, stores vénitiens, tapis; débouche les éviers, lavabos, toilettes; époussette le mobilier, les allèges de fenêtres, les portes; lave les vitres.
- ✓ Effectue de menus travaux d'entretien (remplace les ampoules et néons, époussette, peinture légère, etc.)
- ✓ À l'occasion et à la demande de son supérieur, peut être appelé à effectuer différentes commissions.

Cette description de fonction reflète que certains exemples de tâches que devra accomplir par un journalier. Ses tâches sont variables selon l'affectation du journalier sur les emplois cols bleus présents à la Ville de Saint-Lambert.

EXIGENCES :

- Capaciter d'exécuter tous genres de travaux manuels simples conformément aux directives; Habiletés à conduire et opérer les appareils motorisés concernés dans le milieu municipal
- Capaciter de se servir d'un outillage simple
- Détenir un permis de conduire classe 5, permis classe 3 (un a tout)
- Savoir lire, écrire et parler le français;

TRAITEMENT :

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou compléter le formulaire de demande d'emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours **2017-033**, au plus tard le 22 octobre, avant 17 h, à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines
55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Courriel : dotation@ville.saint-lambert.qc.ca
Télécopieur : 450 672-3732

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les membres des communautés culturelles à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Direction des ressources humaines et des communications
Le 4 octobre 2017